



Comment faire marcher son droit de vetuste

Par **FAB17320**, le **11/02/2008** à **08:48**

bonjour

voila sa fait 10 ans que je suis dans mon appartement et le mois prochain je vais le quitter les HLM sont venus faire un pre etat des lieux j 'ai refais les tapisserie voila a peu pres 5 ans dans tout l appartement

la compagnies des HLM me demande de refaire toutes les tapisserie dans l appartement ainsi que de repeindre le bout de mur qui est dans le couloire a l exterieure pres de ma porte d entree ou on posée les velos

ont ils le droit de me reclamer a refaire tout cela sachant que sa fait 10 ans que nous sommes dans cette appartement n y a t il pas un droit de vetuste

existe t il une loi qui parle du droit de vetuste

merci pour votre reponse cordialement
besson fabien